

Jonas Lieftink  
2bis place de l'église  
87290 Rancon

A l'attention de  
**Monsieur André Grand**  
Président de la commission d'enquête publique  
du projet « PARC EOLIEN DES GASSOILLIS »

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir prendre en compte mon opinion par rapport au projet « PARC EOLIEN DES GASSOILLIS ».

Je m'oppose à ce projet pour des raisons économiques, écologiques et sociales. Je le fais suite à l'analyse des bilans électriques 2016 et 2017 de RTE (voir les points ci-après ; source principale : <http://bilan-electrique-2016.rte-france.com> et <http://bilan-electrique-2017.rte-france.com> ) et dans le contexte de la transition énergétique du au réchauffement climatique et les dangers que représentent nos centrales nucléaires.

Même si cela semble à première vue paradoxal, il faut constater que des projets tels que „Le PARC EOLIEN DES GASSOILLIS“ sont devenus inutiles, et même nocives, en ce que concerne l'intérêt général.

Je vous demande de prendre en compte les faits suivants et donc d'émettre un avis défavorable à ce projet.

D'abord quelques points incontestables :

- Le réchauffement climatique exige à réduire les émissions de CO2 de manière importante et durable pour lutter contre l'effet de serre.
- L'énergie, et notamment l'électricité, sont des besoins élémentaires qui doivent rester à un prix abordable pour tous les citoyens (14).
- Il y a plus que 60 ans, la France a opté pour le nucléaire et a développé à la suite un savoir-faire unique. Elle est aujourd'hui avec 58 réacteurs en activité la deuxième puissance mondiale et plus que 220000 personnes travaillent dans le nucléaire en France.
- Les centrale nucléaires ne produisent pas de CO2, mais elles exigent une maintenance systématique et préventive pour que le danger d'un accident fatal peut être minimisé.
- Les 58 réacteurs sont des faits incontournables même si un démantèlement serait désirable. Les seuls démantèlements lesquels ont été entreprise sont celui du réacteur de Brennilis et celui du Superphénix, toujours en cours depuis 1985 pour l'un et depuis 2006 pour l'autre, donc depuis 33 respectivement 12 ans !
- Selon la Cour des Comptes la déconstruction inachevée de Brennilis a coûté à ce jour 482 millions d'euros et celle du Superphénix coûtera au moins 2 milliards ... (15).  
Donc même si une sortie de l'utilisation actuelle de l'énergie nucléaire est souhaitée, nous avons pour cela besoin pour beaucoup de temps et encore plus d'argent !
- Mais même si on discute la sortie du nucléaire, il faut se rendre compte également que le caractère aléatoire des sources d'énergies dite « renouvelables », comme il est l'éolien, pose un grave problème pour répondre immédiatement et suffisamment aux besoins du réseau de l'électricité. A ce jour le stockage de l'électricité produite est ni économiquement ni quantitativement possible. Tant que ce problème n'est pas résolu, il n'est pas possible d'assurer nos besoins en électricité à la base de l'éolien ou du photovoltaïque.  
En conséquence nous nous voyons confronté avec un paradoxe indésirable et nié par les

promoteurs des sources d'énergies intermittentes: Plus nous branchons des éoliennes dans le réseau plus nous avons, à l'état de la technologie actuelle, besoin pour des « centrales des secours » qui sont capables à réagir immédiatement. Et cela ne sont pas les centrales nucléaires puisqu'ils sont trop « lentes », mais ce sont bien les centrales à la base d'énergie fossile, notamment les usines à gaz. Donc nous allons produire du CO2 et plus que jamais. Un fait, qui est explicitement prouvé par les bilans électriques de RTE 2016 et 2017.

### **L'analyse des bilans électriques de RTE pour les années 2016 et 2017 au contexte du projet « PARC EOLIEN DES GASSOUILIS » :**

1. Il y a eu une forte augmentation des installations éoliennes en 2016 (+ 1,35 GW que correspond à 450 éoliennes de 3MW) et en 2017 (+ 1,8 GW / plus que 600 éoliennes), voir +13% resp. 15,3% pour la puissance installée totale en France (1). Le parc éolien installé est de 13,6 GW au 31 décembre 2017.
2. Malgré l'augmentation de 13% du parc installé en 2016, la filière éolienne a produit en 2016 « que » 20,7 TWh d'énergie, un recul de 1,8 % du à la situation météorologique et aléatoire. En 2017 la production est en hausse de 14,8% et particulièrement pendant le 4ème trimestre avec 50% de la production annuelle (7,8 TWh). Et pourtant : aussi en 2017, du à cette intermittence attestée, le facteur de charge moyen n'est que plus que 21,6%, la hausse de la production est donc très largement due aux nouvelles éoliennes raccordées (2).
3. En 2016 et en 2017 la filière nucléaire a été confrontée à des graves problèmes de sécurité et a du baissé la production ( 72,3% en 2016 et 71,6% en 2017 de la production d'électricité totale en France) et a nécessité un recours important à la production d'origine thermique fossile ! (3)
4. En conséquence la production thermique fossile a été en hausse en 2016 de +33,4% par rapport à 2015 et à nouveau de + 20% en 2017 afin de compenser la diminution de la production à la base du nucléaire, de l'hydraulique et en conséquence de l'instabilité des sources d'énergies renouvelables. Suite à cela les usines à gaz ont à elles seules augmenté leur production de +59% (pour 2016) et à nouveau de +15,4% en 2017 et aussi les filières charbon et fioul ont été fortement sollicitées en 2017 (+33,1% et +45,3%).(4)
5. Suite à cela les émissions de CO2 ont augmenté pour la troisième année consécutive en 2016 de +21,8% et en 2017 de + 20,5% (2014 à 2016 = + 66,9%). (5)  
Et ce en dépit du fait que dans la même période des nouvelles éoliennes industrielles ont été intégrées massivement (+25%) au réseau électrique. Nous devons alors constater une augmentation massive des émissions de CO2 malgré le fait que tous les promoteurs de l'énergie éolienne nous promettent que le contraire sera le cas et ils nous rappellent constamment que nous devons installer d'urgence les éoliennes!
6. Le facteur de charge moyen d'une éolienne a diminué en 2016 de - 2,8% à 22 % et en 2017 à 21,6% bien que les installations neuves devraient être plus puissantes et plus efficaces (hauteur, diamètre du rotor etc) .  
Pour rappel : Facteur de charge ou facteur d'utilisation d'une éolienne est le rapport entre l'énergie effectivement produite sur l'année et l'énergie qu'elle aurait pu générer à sa puissance nominale pendant la même période.  
P. ex.: Éolienne d'une puissance nominale de 2 MW (Gassouillis) donc : 2 MW x 24h x 365j = 17.520 MWh (= production maximale théorique ) ; 17.520 x 21,6% = 3.784 MWh (= production effective).

Ainsi le taux de couverture moyen de la consommation par la production éolienne est en

baisse de 0,2% en 2016 ( 4,3% contre 4,5% en 2015) et de seulement 5,0% pour l'année 2017 malgré que la capacité de production a augmenté pendant la même période de 25% (2015- 2017). (6)

7. Le delta entre la production réelle et la consommation, donc la surproduction théorique d'électricité en France, a été en 2016 de 58,3 TWh (= 58 300 000 MWh) et en 2017 de 54TWh et cela malgré des problèmes de la filière nucléaire.(7)  
Cette surproduction correspond à la production annuelle de 4 réacteurs du type nouveau EPR (p.ex. Flamanville = 1,65 GW) qui tournent pendant toute l'année avec la puissance maximale.
8. Malgré cette surproduction EDF a du acheté la production entière de la filière éolienne laquelle a été de 20,7 TWh en 2016 et de 24 TWh en 2017, cela pour un montant de 1,69 resp. 1,96 milliards d'euros (82€/ MWh). Selon la loi, EDF est obligé d'acheter cette électricité, même si elle n'est pas nécessaire. Pendant la même période (2016/2017) le prix spot moyens de l'électricité en France a été de 36,75€ resp. 45€/MWh , une différence de 45,25 voir 37€. (8)
9. La CSPE (contribution au service public de l'électricité) représente environ 16% de la facture moyenne d'électricité selon la Commission de régulation de l'énergie (CRE) pour le citoyen et elle est payé par tous les citoyens avec leurs factures d'électricité. Elle est depuis 2002 en hausse de 650% et a atteint en 2017 un montant de 8 milliards d'euros.(9)  
Elle représente en moyenne 100 euros par ménage et par an. De ce montant vont 16,9% ou 1,35 milliards d'euros aux caisses des promoteurs de l'éolien (et encore pire : 3,1 milliards d'euros pour ceux du photovoltaïque).
10. En même temps sont en 2016 et 2017 près de 6 millions de ménages en France, 12,2 millions de personnes, considérés en situation de précarité énergétique. Cela correspond à une augmentation depuis 2013 de + 100%.(10)
11. Un programme global de près de 100 milliards d'euros selon la Cour des comptes (11), d'ici à 2030, est nécessaire pour maintenir le parc nucléaire actuel en état de répondre à la consommation électrique et aux normes de sûreté nucléaire. Le C.d.C. a publié ce constat en 2016 à un moment où les graves problèmes de sécurité qui ont amené l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) de constater des anomalies sur 18 réacteurs nucléaires en 2016 n'étaient pas encore connus. Le montant est donc plutôt trop faible que trop élevé.

L'endettement actuel de EDF est officiellement chiffrée en 2016 à 37,5 milliards d'euros et risque d'empirer à cause des problèmes de sécurité et les engagements en Finlande et Angleterre (Pour rappel : Thomas Piquemal, ancien directeur financier du groupe EDF, a démissionné le 1 mars 2016 « par désespoir » vis à vis la situation financière.) (12)

12. La France est la deuxième puissance mondiale et la première en Europe concernant le nucléaire civil. 58 de 129 réacteurs en Europe sont situés en France. Les réacteurs ne produisent pas de CO2. Donc la nécessité d'installer des éoliennes en France est différente de la situation chez nos voisins et notamment de celle en Allemagne (5 réacteurs). Suite à sa sortie du nucléaire l'Allemagne est devenue bien qu'elle possède aujourd'hui de loin le plus grand nombre d'éoliennes en Europe le pays le plus polluant en terme de CO2 d'Europe à cause des usines d'électricité à la base de lignite.  
Par contre, pour notre sécurité en France et celle d'Europe nos réacteurs nécessitent une maintenance coûteuse et régulière qui nous coûtera au moins une centaine de milliards d'euros sans prendre en compte les coûts d'un éventuel démantèlement.
13. Au-delà la France dispose d'un savoir-faire unique et national en question de la technologie et de la maintenance du nucléaire et cela contrairement à son expertise en technologie d'énergies renouvelables laquelle se trouve plutôt en Chine et en Allemagne. Ces

technologies autour du nucléaire se vendent dans le monde entier et donnent du travail à plusieurs centaines des milliers des personnes en France (avec la filière de la sous-traitance ce sont plus que 400 000).(13)

Le renforcement de la recherche en matière de la sécurité et de l'optimisation de la technologie nucléaire ainsi que les recherches concernant le stockage d'électricité en grande quantité peuvent créer des milliers d'autres emplois chez nous en France.

Pourquoi alors investir dans des sources d'énergie qui sont éventuellement nécessaires au regard des problématiques spécifiques des nos voisins mais qui sont plus que douteuses en France et qui ne sont en aucun cas nécessaires pour la France en vue des émissions en CO2, de sa surproduction en électricité et à l'égard de l'avancement de la réalisation d'un réseau électrique européen, pire, qui sont même contra-productives comme les bilans de RTE 2016 et 2017 le prouvent?

### **Conclusion :**

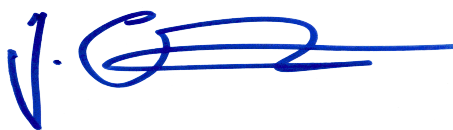
Vu ces faits connus et accessibles à tous, vu l'augmentation indésirable des émissions en CO2 en France, vu la précarité énergétique de 12 millions des personnes, vu la surproduction en électricité et vu les moyens nécessaires pour une maintenance de nos centrales nucléaires, la poursuite des projets éoliens en France est ni économiquement ni écologiquement ni socialement justifiée.

En conséquence cela compte aussi pour le projet « PARC EOLIEN DES GASSOILLIS ».

Les seules raisons pour ces projets des parcs éoliens sont une politique de la transition énergétique erronée vu la situation en France et à cause de cette opportunité persistante la recherche du profit de quelques entreprises et individus de forte influence. Tout cela se passe aux frais et contre l'intérêt général et spécialement contre celui de la population rurale.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente, veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Rancon, le 23/03/2018



Jonas Lieftink

Vice-Président de la FETEM  
1 Le Plan / 87360 Lussac les Églises

### **Sources principales :**

- 1- [http://www.rte-france.com/sites/default/files/panorama\\_enr20161231.pdf](http://www.rte-france.com/sites/default/files/panorama_enr20161231.pdf), p. 13  
RTE bilan électrique 2016,  
<http://bilan-electrique-2016.rte-france.com/production/le-parc-de-production-national/>  
Synthèse : [http://www.rte-france.com/sites/default/files/2016\\_bilan\\_electrique\\_synthese.pdf](http://www.rte-france.com/sites/default/files/2016_bilan_electrique_synthese.pdf)  
<http://bilan-electrique-2017.rte-france.com/production/le-parc-de-production-national/>

- 2- [Panorama de l'électricité renouvelable en 2016, p. 13](http://www.rte-france.com/sites/default/files/panorama_enr_2017.pdf)  
[http://www.rte-france.com/sites/default/files/panorama\\_enr\\_2017.pdf](http://www.rte-france.com/sites/default/files/panorama_enr_2017.pdf)  
<http://bilan-electrique-2016.rte-france.com/production/23-eolien/#>  
RTE bilan électrique 2016, p. 25  
[http://www.rte-france.com/sites/default/files/panorama\\_enr\\_2017.pdf](http://www.rte-france.com/sites/default/files/panorama_enr_2017.pdf)
- 3- RTE bilan électrique 2016 et 2017  
<http://bilan-electrique-2016.rte-france.com/production/le-parc-de-production-national/>  
<http://bilan-electrique-2017.rte-france.com/production/le-parc-de-production-national/>
- 4- RTE bilan électrique 2016, p. 22  
<http://bilan-electrique-2016.rte-france.com/production/le-parc-de-production-national/>  
<http://bilan-electrique-2017.rte-france.com/production/le-parc-de-production-national/>
- 5- RTE bilan électrique,  
<http://bilan-electrique-2016.rte-france.com/production/29-emissions-de-co2/>  
<http://bilan-electrique-2017.rte-france.com/production/29-emissions-de-co2/#>
- 6- RTE bilan électrique, + la production éolienne en détail  
<http://bilan-electrique-2016.rte-france.com/production/23-eolien/#>  
<http://huet.blog.lemonde.fr/2017/03/01/electricite-lecons-du-bilan-2016/>  
<http://bilan-electrique-2017.rte-france.com/production/23-eolien/>
- 7- RTE bilan électrique, les faits marquants de 2016  
<http://bilan-electrique-2016.rte-france.com/1-synthese/11-intro-synthese/>  
<http://bilan-electrique-2017.rte-france.com/1-synthese/11-intro-synthese/>
- 8- EDF - L'Obligation d'Achat (OA)  
<https://www.edf-oa.fr/content/connaître-lobligation-dachat>  
RTE bilan électrique, Prix spot moyens sur les bourses de l'électricité en 2016 et 2017  
<http://bilan-electrique-2017.rte-france.com/marches/41-prix-de-marche/#>
- 9- Fournisseurs électricité - Prix de l'électricité : quelle évolution en 2017 ?  
<https://www.fournisseurs-electricite.com/guides/prix/electricite-hausse-ou-baisse>  
CRE – commission de régulation de l'énergie : « Les charges de service public de l'énergie (CSPE) au titre de 2017 : 8 milliards d'euros », voir : [communiqué de presse en pdf](#)
- 10- Diverses sources, par. ex. : Le Monde, 22/11/2016 et 30/04/2013  
[« Près de 12 millions de Français ont des difficultés à payer leurs factures de gaz et d'électricité »](#)  
[« Plus de 6 millions de Français peinent à payer leur facture d'électricité »](#)  
[Fondation Abbé Pierre : précarité énergétique](#)
- 11- Cour de comptes, Rapport public annuel 2016, février 2016  
<http://www.lefigaro.fr/assets/maintenance.pdf>
- 12- Diverses sources, par. ex. : Le Parisien - [EDF plombé par les dettes que lui doit l'Etat !](#)
- 13- Challenges - étude PWC,  
[https://www.challenges.fr/entreprise/les-vrais-chiffres-du-nucleaire\\_412](https://www.challenges.fr/entreprise/les-vrais-chiffres-du-nucleaire_412)
- 14 - [Ministère de la transition écologique et solidaire](#), 2016 : « La réduction de la précarité énergétique constitue un enjeu majeur de la politique énergétique. »
- 15 - [Réacteurs nucléaires : EDF épinglé pour avoir sous-estimé le coût du démantèlement](#)